



« LES DÉCHETS, ÇA ME CONCERNE ! »

Appel à projets 2025 pour des actions en faveur de la réduction des déchets et de leur nocivité.

De quoi s'agit-il ?

Le SM4 lance son appel à projets « Les déchets, ça me concerne » afin d'**aider financièrement les structures** qui veulent passer du projet à l'action.

Cet appel à projets a pour but de mobiliser tous les acteurs locaux afin de répondre aux enjeux de **la prévention et de la réduction des déchets**.

Depuis 2017, ce sont plus de 60 structures qui ont été soutenues financièrement par le SM4.

Qui peut candidater ?

Vous êtes une **collectivité**, un **établissement scolaire** ou une **association** sur le territoire du SM4, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier.

Les thématiques concernées

- Promotion de l'**éco-consommation** vers une **économie circulaire**
- Promotion de l'**autogestion des biodéchets** et déchets verts
- **Lutte contre le gaspillage** alimentaire
- **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**

Modalités de sélection des projets

Le projet doit impérativement se dérouler **sur le territoire du SM4** et s'inscrire dans l'une des quatre thématiques de réduction des déchets ci-dessus.

Chacune des candidatures fera l'objet d'une **étude par les instances décisionnaires du SM4** qui se réservent le droit de lui donner une réponse négative.

A noter qu'une structure ne pourra pas déposer plus d'**un dossier de candidature par an**. Les structures ayant déjà bénéficié de la subvention restent éligibles, dans la limite de 4500€ d'aide financière du SM4 sur la période 2022-2027.

Modalités de financement

Le SM4 participera à **hauteur de 50%** maximum du projet avec une participation plafonnée à **1 500€** par projet. Pour les associations, les instances décisionnaires du SM4 pourront décider d'attribuer une aide supérieure à 50% du montant.

A noter que pour pouvoir bénéficier de la subvention, **aucune dépense ne doit avoir été réalisée avant l'envoi du dossier** de candidature au SM4.

Le dépôt d'un dossier de demande de subvention ne vaut pas accord.

Lorsque l'opération sera terminée, la subvention ne pourra être versée qu'après réception des pièces suivantes, et dans un délai d'un an après la validation par le SM4 :

- **Bilan complet** de l'opération (téléchargeable sur le site internet du SM4),
- **Éléments de communication** (photos et/ou vidéos),
- **Bilan financier** de l'opération,
- **Justificatifs des dépenses** effectuées (copie des factures).

Si le montant des dépenses est inférieur aux dépenses annoncées, la subvention sera accordée au prorata du montant initialement prévu.

Quelles pièces fournir pour candidater ?

- **Dossier de candidature** dûment rempli et signé
- **Les devis** correspondants à la demande de subvention
- **Relevé d'identité bancaire** (RIB) aux normes SEPA : BIC/IBAN
- Copie des **statuts de la structure**

Dépôt d'un dossier de candidature

Le dossier de candidature et les pièces complémentaires pourront être envoyés :

- Par courriel : **contact@sm4.fr**
- Par voie postale : Monsieur le Président du SM4
3a rue de l'Industrie - CS 10 228 –
68 704 Cernay Cedex

Date limite de dépôt du dossier : **30 octobre 2025**

Bilan et communication du projet

Afin de valoriser l'action de votre structure à la réduction des déchets et de valider l'aide financière du SM4, la structure devra transmettre au SM4 :

- Le **bilan de l'opération** téléchargeable sur le site internet du SM4, et
- Des **photos et/ou vidéos du projet** (préparation, mise en place et résultats)

La structure devra obligatoirement citer le **SM4 comme partenaire** et insérer le logo sur tous les supports de communication utilisés (dépliants, affiches, site internet...);

En cas d'absence de mention du SM4 comme partenaire, le SM4 se réserve le droit de ne pas verser la subvention.

Conditions générales

- La subvention versée par le SM4 doit être utilisée uniquement pour répondre au(x) objectif(s) défini(s) dans le dossier et uniquement dans le **cadre de l'opération décrite**.
- L'ensemble des informations inhérentes à la bonne connaissance de la structure pourra être communiqué par le SM4.
- **Tout manquement** aux présentes obligations ou toute annulation de l'action entraîne la **résiliation** de plein droit de la subvention.

Pour toute information complémentaire :

constance.vanhersecke@sm4.fr

07 85 93 36 00





Adresse Postale :

3a rue de l'Industrie C.S. 10 228
68 704 CERNAY CEDEX

Adresse des Bureaux :

14 rue Poincaré
68 700 CERNAY

☎ 03 89 82 22 50

✉ contact@sm4.fr

« LES DÉCHETS, ÇA ME CONCERNE ! »

Dossier de candidature

Date de la demande :

Nom de la structure :

Montant sollicité :

INFORMATIONS

- *Aucune demande de subvention ne sera étudiée si le dossier n'est pas complété et accompagné de TOUS LES DOCUMENTS DEMANDES.*
- *Les projets doivent impérativement se dérouler sur le territoire du SM4.*
- *Le dossier de demande de subvention doit être déposé avant tout démarrage de l'opération.*
- *Les projets proposés doivent obligatoirement s'inscrire dans l'une des actions de réduction des déchets portés par le SM4 :*
 - *Promotion de l'éco-consommation vers une économie circulaire*
 - *Promotion de l'autogestion des biodéchets et déchets verts*
 - *Lutte contre le gaspillage alimentaire*
 - *Semaine Européenne de Réduction des Déchets*

CADRE FINANCIER

Montant global du projet :

Montant sollicité :

Première demande : Oui Non

Si non, montant de la dernière subvention octroyée (€) :

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Identification

Nom de la structure :

Forme juridique :

Représentant légal de la structure :

Coordonnées du siège social

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Coordonnées de la personne référente

NOM-Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Territoire d'intervention de la structure

- Commune :
- Communauté de communes :
- Autre(s) lieu(x) (préciser) :

Description de l'activité de la structure



PRÉSENTATION DU PROJET

Nom du projet

Description détaillée



Lieu(x) :

Date(s) :

Le projet a-t-il vocation à rayonner au-delà de la structure ?

Oui Non

Estimation du nombre de personnes touchées par le projet ?

Objectifs qualitatifs

Objectifs quantitatifs



BUDGET PRÉVISIONNEL

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|---|---------|---|---------|
| NATURE | MONTANT | NATURE | MONTANT |
| Ex : achat de matériel, prestation de services, location, dépenses de communication, etc. | | Fonds propres (apport direct de la structure ou recettes liées à la vente) | |
| | | | |
| | | | |
| | | Subventions* : | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| Total : | | Total : | |
| | € | | € |

* Pour les structures bénéficiant d'autres subventions publiques, la subvention du SM4 est à intégrer dans la règle des minimis.

Joindre au dossier les devis correspondants aux dépenses



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

agissant en qualité de :

Représentant légal de :

Sollicite par la présente demande une aide financière pour la réalisation de l'opération décrite ci-dessus et certifie :

- Être régulièrement déclaré,
- Être en règle à l'égard de la réglementation en vigueur notamment sociale, fiscale et environnementale ainsi que des cotisations et paiements y afférant,
- Ne pas encourir de procédure collective¹,
- Exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier,
- Avoir pris connaissance des règles générales d'attribution des aides par le SM4 présentées dans l'appel à projet « Les déchets, ça me concerne ! » et à les respecter.

Fait, le à

Signature et cachet de la structure :

¹ Procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires.